



PORTRAIT DE L'ACTIONNARIAT SALARIE DE CHARIER

LAUREAT DU GRAND PRIX DES PME-PMI (1^{ère} OPERATION)

Née en 1897, l'entreprise familiale de travaux publics CHARIER a développé une expertise multi-métiers dans le secteur de l'aménagement du territoire et des matériaux de construction. Forte de ses 1 800 salariés, l'entreprise, qui a adopté la qualité de société à mission en 2022, compte aujourd'hui 24 agences travaux, 15 carrières et 12 usines d'enrobés dans le Grand Ouest et en région parisienne. En 2024, CHARIER a réalisé un chiffre d'affaires de 349 M€.

La Famille Charier, actionnaire à 100 % de l'entreprise depuis sa création, a ouvert le capital à ses salariés, via le Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) « CHARIER HORIZON ». Ce choix historique incarne la vision de l'entreprise par la famille : un projet collectif où chacun a sa place et son rôle à jouer, et sa volonté d'associer pleinement les salariés au futur de l'entreprise. À l'issue de la première opération d'actionnariat salarié, 892 salariés sont devenus actionnaires de l'entreprise via le FCPE, soit 55% des salariés éligibles. Les salariés détiennent ainsi près de 2% du capital de CHARIER, tandis que le reste du capital demeure entre les mains de la famille et des cadres dirigeants.

« *C'est un geste de confiance, dans un esprit d'engagement réciproque, où chaque collaborateur devient un acteur responsable dans la construction du futur de CHARIER* » explique Constant CHARIER, DRH et membre de la 5^e génération de la famille. « *C'est un acte de confiance partagée entre nous, famille CHARIER et les collaborateurs de l'entreprise, qui vise non seulement à partager les fruits de la croissance de l'entreprise mais aussi à renforcer nos liens autour d'un projet commun à long terme* » ajoute Emmanuelle CHARIER, Présidente du Conseil de Surveillance et membre de la 5^e génération de la famille.